

HUILE PAILLETÉE

Idéale pour sublimer les peaux bronzées, notre huile pailletée est formulée sans silice pour un sensoriel doux et un fini satiné!



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	20,00	Emollient	20,00
	CITROFOL® BII ECO	Acetyl Tributyl Citrate	2,50	Emollient	2,23
	CETIOL® C 5C	Coco-Caprylate/Caprate (and) Tocopherol	20,00	Emollient	20,00
	MYRITOL® 318	Caprylic/Capric Triglyceride	15,00	Emollient	15,00
	SOUCI FLEUR MH TOURNESOL COSMOS 404723SOU001-99	Helianthus Annuus Seed Oil (and) Tocopherol (and) Calendula Officinalis Flower Extract	8,00	Macérât huileux	8,00
	ARNICA MONTANA MH TOURNESOL COSMOS 404723ARNI001-99	Helianthus Annuus Seed Oil (and) Tocopherol (and) Arnica Montana Flower Extract	8,00	Macérât huileux	8,00
	COSMEDIA® GEL CC	Dicaprylyl Carbonate (and) Stearalkonium Hectorite (and) Propylene Carbonate (and) Tocopherol	25,00	Agent rhéologique "Silicon-like"	22,75
	COVI-OX® T 90 EU C	Tocopherol	0,50	Anti-oxydant	0,50
	PARFUM HYPO SOMBRAS (Robertet)	Parfum	0,20	Parfum	0,20
B	REFLECKS™ BLAZING BRONZE G270L	Calcium Sodium Borosilicate (and) Iron Oxides	0,30	Nacre sans titane	0,30
	CLOISONNE® SUPER BRONZE 250Z	Mica (and) Iron Oxides	0,20	Nacre sans titane	0,20
	CLOISONNE® SPARKLE BRONZE 250J	Mica (and) Iron Oxides	0,30	Nacre sans titane	0,30

PROCESS

Homogénéiser la phase A sous vive agitation puis introduire la phase B.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Huile pailletée couleur bronze

pH : N.A.

Viscosité : N.A.



Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.
Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjutants ni le process d'obtention de la matière première.